

Département du VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 10 octobre 2024

ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL CANTON DE TAVERNY

OBJET

Modification des membres de la commission permanente

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Chantal HUET Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés : Messieurs Mouloud ANIBA et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame DREVET Lucile, Directrice du CCAS Invitée : Madame SAID Maud- Assistante administrative du CCAS

Vu l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles portant possibilité de désigner une commission permanente au sein du Conseil d'Administration,

Vu l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif aux délégations consenties par le Conseil d'Administration,

Vu la Délibération du Conseil d'Administration en date du 2 juin 2014 relative à la création d'une Commission permanente du CCAS,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration

Vu le courrier en date du 19 juin 2024 relatif à la cessation du mandat de madame Arlette VALERE en sa qualité de membre nommé au Conseil d'Administration,

Considérant la vacance d'un siège et la nécessité de procéder à son remplacement pour continuer à respecter la parité administrateur élu/administrateur nommé au sein de la commission permanente,

Considérant la proposition de madame la Présidente du CCAS de désigner madame Chantal HUET pour remplacer Madame VALERE au sein de la commission permanente,

Votes pour : 8 Vote contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la nomination de madame Huet au sein de la commission permanente.

Pour extrait conforme, Beauchamp le 10 octobre 2024

Et que le nombre des membres en exercice est de : 10



Le Maire, Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET